

mis en ligne le 24/03/2023

DGAUST-ENVIRONNEMENT

**Mairie de Thonon-les-Bains**  
**Registre des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 20 mars 2023**

**CM20230320-14**

**ENVIRONNEMENT**  
**Eco-Charte des manifestations**

Madame GROUPI, Maire Adjointe en charge de la transition écologique, de la lutte contre les pollutions et de l'économie sociale et solidaire, expose :

VU le projet d'éco-charte des manifestations annexé,

Considérant que ce projet s'adresse à tout organisateur de manifestation déposant une demande d'occupation du domaine public à Thonon-les-Bains, dans l'objectif qu'il mette en œuvre des solutions concrètes pour réduire l'empreinte écologique de l'évènement,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- APPROUVER le projet d'éco-charte des manifestations annexé,
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les propositions présentées.

Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

Le Maire,

A blue circular official stamp of the Municipality of Thonon-les-Bains is partially obscured by a large, loopy black ink signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE THONON-LES-BAINS' and 'Haute-Savoie'.

Christophe ARMINJON

Le secrétaire de séance,

A black ink signature, appearing to be 'Patrick Tissut', written in a cursive style.

Patrick TISSUT

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE



**VILLE DE THONON-LES-BAINS**

**Registre des délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de THONON-LES-BAINS**

-----  
Séance du 20 mars 2023  
-----

L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le trois mars et le quatorze mars deux mille vingt-trois, s'est réuni à l'Espace Tully, dans la Grande Salle, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON; M. Jean-Claude TERRIER, M. Gérard BASTIAN, Mme Nicole JAILLET, M. Jean-Pierre FAVRAT, Mme Emily GROPPi, M. Jean DORCIER, Mme Cassandra WAINHOUSE, M. Jean-Marc BRECHOTTE, Mme Véronique VULLIEZ, M. Philippe LAHOTTE, M. Michel ELLENA, Mme Katia BACON, M. Patrick TISSUT, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, M. Serge DELSANTE, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Richard BAUD, Mme Brigitte MOULIN, Mme Deborah VERDIER, Mme Sylvie COVAC, Mme Laurence BOURGEOIS, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Thomas BARNET, Mme Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, M. Franck DALIBARD, Mme Astrid BAUD-ROCHE, M. Quentin DUVOCELLE, Mme Emmanuelle VUATTOUX (jusqu'à 22h), M. Arnaud BERAST, M. Mickaël MAQUAIRE.

Absents excusés :

Mme Carine DE LA IGLESIA, M. Mustapha GOKTEKIN, M. René GARCIN, M. Marc-Antoine GRANDO, M. Jean-Louis ESCOFFIER, M. Mickaël BEAUJARD.

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
Mme Carine DE LA IGLESIA	à	Mme Sylvie COVAC
M. Mustapha GOKTEKIN	à	M. Christophe ARMINJON
M. René GARCIN	à	M. Jean-Claude TERRIER
M. Marc-Antoine GRANDO	à	M. Jean-Baptiste BAUD
M. Mickaël BEAUJARD	à	M. Serge DELSANTE
Mme Emmanuelle VUATTOUX (à partir de 22h)	à	M. Jean-Marc BRECHOTTE

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Monsieur Patrick TISSUT.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

## Charte d'engagement pour l'organisation de manifestation éco-responsable

Titre et date de la manifestation :

.....  
.....

Nom de l'organisateur :

.....

Nom et fonction de la personne signataire :

.....

Contact téléphonique et e-mail :

.....

**Par la présente charte, nous nous engageons à :**

- 1) Communiquer dans le respect de l'environnement
- 2) Gérer durablement les déchets (réduire, trier, réutiliser, recycler)
- 3) Mettre en place une gestion durable des déplacements
- 4) Maîtriser les consommations d'eau et d'énergie
- 5) Sensibiliser et informer sur les enjeux de développement durable
- 6) Engager une politique d'achat et de choix d'équipements responsable
- 7) rendre la manifestation accessible et encourager la solidarité
- 8) Réaliser un premier bilan de la démarche responsable.

**Nous nous engageons ainsi à respecter à minima le niveau 1 d'engagement de chacune de ces huit thématiques présentées dans le guide d'accompagnement qui suit.**

Fait à ....., le .....

Signature :

Cette page est à envoyer complétée à l'adresse [vie-associative@ville-thonon.fr](mailto:vie-associative@ville-thonon.fr) au minimum 15 jours avant la tenue de l'événement.

Une fois l'évènement passé, afin de justifier de l'engagement n°8, cette page et le guide d'accompagnement qui suit sont à envoyer complétés à la même adresse, au maximum un mois après la tenue de l'événement (dans le guide, cocher les « autres actions possibles » qui ont été réalisées).

## Guide d'accompagnement

Ce guide s'adresse à tout organisateur de manifestation déposant une demande d'occupation du domaine public à Thonon-les-Bains : collectivités, associations, institutionnels, entreprises, professionnels ou bénévoles organisant un événement participant à l'attractivité du territoire et au lien social.

Il invite à se mobiliser et à mettre en œuvre des solutions concrètes pour réduire l'empreinte écologique de l'évènement. Il encourage à la prise de conscience collective, pour ainsi agir ensemble.

**Le niveau 1 d'engagement est obligatoire** et doit être respecté par l'organisateur de l'évènement et ses parties prenantes.

**D'autres actions sont proposées dans ce guide** ; elles sont non exhaustives. Ce sont des pistes d'amélioration. Tout organisateur est libre d'imaginer et mettre en place des solutions complémentaires pour tendre vers un événement éco-responsable.

Il est à préciser qu'en fonction des événements, toutes les actions proposées ne sont pas forcément applicables.

### Sommaire

1. Communiquer dans le respect de l'environnement.....	2
2. Gérer durablement les déchets (réduire, trier, réutiliser, recycler).....	- 3 -
3. Mettre en place une gestion durable des déplacements.....	4
4. Maîtriser les consommations d'eau et d'énergie.....	5
5. Sensibiliser et informer sur les enjeux de développement durable .....	6
6. Engager une politique d'achat et de choix d'équipements responsable .....	7
7. Rendre la manifestation accessible et encourager la solidarité.....	8
8. Réaliser un premier bilan de la démarche événementielle responsable .....	9
9. Annexes.....	12

## 1. Communiquer dans le respect de l'environnement

La communication est un vecteur de réussite d'une manifestation, mais elle peut se révéler vorace en papier et en produits chimiques qui nuisent à l'environnement. Par ailleurs, les nouvelles technologies permettent de communiquer de manière efficace et plus responsable. En conséquence, la ville de Thonon-les-Bains a d'ores et déjà diminué le nombre de supports pour affiches sur son territoire.

### Niveau 1 d'engagement :

- ✓ Utiliser des papiers recyclés ou éco-labellisés.
- ✓ Limiter autant que possible l'impression et la diffusion de flyers.

### Autres actions possibles :

#### Limitier l'utilisation du papier

- Adapter le format des documents (recto-verso, taille, nombre, grammage, surcharge de couleurs).
- Sélectionner des lieux d'affichages stratégiques et limiter la diffusion massive de tracts.
- Valoriser ces choix sur les documents de communication.

#### Privilégier les supports dématérialisés

- Favoriser une communication digitale (réseaux sociaux, agendas en ligne, site internet), via la radio, la presse locale.
- Penser à une mise en page favorable à la lecture sur tous les écrans.
- L'e-mail est consommateur d'énergie. Lors de son envoi, utiliser un lien vers les sites internet souhaités, réduire la taille des pièces jointes ou encore utiliser une plateforme de transfert pour les fichiers volumineux.

#### Communiquer tout en sensibilisant à l'environnement

- Pour les manifestations annuelles ou périodiques, prévoir une signalétique réutilisable et pérenne (adhésif pour la date) afin d'optimiser le coût et les matériaux.
- Pour les manifestations sportives, utiliser si besoin de la rubalise biodégradable et/ou compostable.
- Intégrer des critères environnementaux\* dans le choix des supports papier et des encres, et préciser ces critères sur les supports de communication.

### Informations pratiques :

**Un papier 100% recyclé** utilise 6 fois moins d'eau et 3 fois moins d'énergie que la fabrication de papier à partir de fibres vierges.

Pour aller plus loin, l'ADEME dédie un site à l'**éco-communication** : <https://eco-communication.ademe.fr/>

#### **Indiquer sur les documents la mention :**

« Ne pas jeter sur la voie publique »

Et / ou

« Ne jetez pas ce document : triez-le pour qu'il puisse être recyclé »

\*Imprimeur détenteur du label Imprim'vert, label PEFC ou FSC, écolabel européen, certification NF Environnement, norme ISO 12647.

## 2. Gérer durablement les déchets (réduire, trier, réutiliser, recycler)

### Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit !

Il s'agit d'éviter tous les déchets qui peuvent l'être et de valoriser ceux qui ne peuvent pas être évités. Cette logique doit faire partie intégrante de l'organisation de l'événement, du début à la fin.

En complément, il est nécessaire de réduire à la source les déchets en supprimant des événements tous les objets en plastique à usage unique au profit d'alternatives réutilisables et durables.

### Niveau 1 d'engagement :

- ✓ Utiliser de la vaisselle réutilisable ou compostable.
- ✓ Proposer à une filière de réemploi les objets et matériels qui ne serviront plus.

### Autres actions possibles :

#### Identifier et réduire les déchets à la source

- Favoriser l'achat de produits avec peu d'emballages (vrac ou grand conditionnement) et privilégier le zéro plastique.
- Opter pour la distribution d'eau en carafe, dans un verre pour les différentes boissons.

#### Faciliter le tri des déchets

- Se renseigner sur les pratiques de collecte sélective (bacs de tri disponibles, proximité d'une déchetterie...). Installer des bacs de tri sélectif sur la manifestation.
- Mettre en place un tri spécifique au niveau des stands de restauration.
- Inciter les participants à jeter leur mégot dans un cendrier : installer des cendriers sur pied, distribuer des cendriers de poche.

#### Sensibiliser aux enjeux de tri et de réduction des déchets

- Informer les participants des solutions de tri mises à disposition sur le site.
- Contrôler les gestes de tri et prévenir les erreurs.
- Sensibiliser les personnes au tri mis en place sur la manifestation (et à la question des déchets de manière générale)

### Informations pratiques :

Possibilité de mise à disposition par la collectivité :

- de cendriers de poche pour la collecte des mégots
- de corbeilles de tri bi-flux mobiles
- de bacs roulants à couvercle jaune (papiers et emballages légers) ou gris (déchets résiduels)
- d'un bac à verre (bouteilles, pots...).



### 3. Mettre en place une gestion durable des déplacements

Toute manifestation génère un flux de public variable selon son ampleur ainsi que des déplacements nécessaires pour sa mise en place. Une sensibilisation et un accompagnement peuvent s'organiser afin de limiter les impacts de ces déplacements sur l'environnement.

#### Niveau 1 d'engagement :

- ✓ Informer les usagers des solutions alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle.
- ✓ Faciliter l'accessibilité en modes doux.

#### Autres actions possibles :

##### Inciter à utiliser des modes de transport éco-responsables

- Privilégier un lieu central et facilement accessible à pied, à vélo ou en transport collectif.
- Informer un maximum sur les possibilités de transport collectif.
- Informer sur la localisation des parkings à vélos et des aménagements cyclables.
- Installer un parking à vélo temporaire, spécifiquement pour l'événement, lorsqu'il n'y en a pas à proximité.
- Engager un partenariat avec les transporteurs locaux pour mettre en place des offres préférentielles (bus, CGN...).

##### Minimiser les déplacements

- Limiter et rationaliser les déplacements effectués lors de l'organisation (utiliser par exemple la visioconférence ou l'audioconférence pour les réunions préparatoires).
- Proposer des systèmes de covoiturage ou de navettes durant la manifestation entre les points stratégiques (suivant le type de manifestation).
- Récompenser les participants venus en mode de transport doux, covoiturage ou transport en commun (exemple : consommation, consigne gratuite...).

#### Informations pratiques :

Informers sur l'ensemble des modes de transport possibles (trains, bus, vélo, covoiturage, bateau...) suffit parfois à faire prendre conscience de l'existence d'alternatives aux pratiques habituelles.

- **Boutique transports à Thonon-les-Bains**, lieu d'information sur le réseau STAR'T : <https://www.star-t.fr/>
- **Sites de covoiturage** de proximité sont : [www.covoiturage-leman.org](http://www.covoiturage-leman.org) et [movici.auvergnerhonealpes.fr](http://movici.auvergnerhonealpes.fr)
- Service d'autopartage « **Citiz Alpes Loire** » : <https://www.ville-thonon.fr/467-autopartage.htm>
- Transport à la demande « **TADispo** » pour tout trajet non assuré par les lignes de transport existantes.
- Liaison routière entre Thonon-les-Bains et Genève : **ligne 271** <https://www.tpg.ch/fr/lignes/271>
- Informations relatives à **Léman express**, CGN, EVA'D bus, optg, TER liaison ferroviaire : <http://www.star-t.fr/se-deplacer/se-deplacer-autrement>



#### 4. Maîtriser les consommations d'eau et d'énergie

Il est essentiel de réduire autant que possible les consommations de fluides (eau, électricité) afin de limiter les coûts et les impacts sur l'environnement. Quelques bons réflexes peuvent suffire pour faire baisser ses consommations.

##### Niveau 1 d'engagement :

- ✓ Choisir un site en fonction de son accès à l'électricité, à l'eau et au réseau d'assainissement.
- ✓ Adopter des écogestes simples en matière d'eau et d'énergie (éteindre les lumières, réduire le chauffage, fermer les robinets, réparer les fuites ...).

##### Autres actions possibles :

###### Lutter contre le gaspillage d'énergie

- Limiter le recours aux groupes électrogènes et privilégier le raccordement au réseau électrique existant.
- Favoriser les appareils électroménagers et les ampoules basse consommation\*.
- N'utiliser l'éclairage artificiel que si nécessaire.
- Adapter la température dans les lieux intérieurs en évitant la surchauffe ou le recours à la climatisation.

###### Lutter contre le gaspillage d'eau

- Equiper les points d'eau de système anti-gaspillage (système de pédales, boutons poussoirs ...).
- Privilégier l'eau des fontaines publiques d'eau potable.
- Utiliser des produits de nettoyage écologiques labellisés et ne rien jeter dans les caniveaux ; les eaux usées doivent être évacuées dans le réseau d'assainissement.

###### Diminuer les nuisances sonores et lumineuses

- Adapter l'ambiance sonore à la manifestation et ainsi éviter les nuisances auprès des riverains.
- Limiter la pollution lumineuse en adaptant les installations (orientation du flux lumineux vers le sol, horaires d'allumage, puissances installées, température de couleur).
- Limiter la pollution visuelle en privilégiant la qualité à la quantité des affichages et le choix des lieux d'affichage.

##### Informations pratiques :

###### Le saviez-vous ?

- Laisser un robinet ouvert consomme **12 litres d'eau / minute**, soit 720 litres / heure.
- **1°C de moins** dans un logement, c'est **7%** d'économie sur la facture de chauffage.

###### Quelques écogestes :

- Régler correctement la température intérieure : 19°C en hiver suffit.
  - Se laver les mains à l'eau froide et couper l'eau pendant le savonnage.
  - Réparer toute fuite d'eau.
  - Eteindre les appareils électriques une fois utilisés.

Vous trouverez, en annexe au présent guide, la cartographie des fontaines d'eau potable (page 15) et celle des toilettes publiques (page 16) à Thonon-les-Bains.

\*L'étiquette énergie présente sur tous les appareils électriques détaille les consommations d'énergie et d'eau. S'y référer pour orienter le choix vers les plus économes.



## 5. Sensibiliser et informer sur les enjeux de développement durable

Les manifestations rassemblent de larges publics et sont des opportunités pour informer sur les bonnes pratiques. L'organisation d'une manifestation est l'occasion de sensibiliser le public, mais également les bénévoles et les partenaires aux enjeux de développement durable. Les comportements de chacun auront des conséquences sur la réussite des objectifs fixés.

### Niveau 1 d'engagement :

- ✓ Le plus en amont possible, informer les partenaires, les intervenants et toute personne impliquée dans la manifestation des engagements à respecter et de leur importance sur le plan environnemental.
- ✓ Lors de la manifestation, afficher sur le site les engagements pris pour s'inscrire dans une démarche éco-responsable, et les gestes devant être adoptés par le public présent.

### Autres actions possibles :

#### Mobiliser l'équipe organisatrice

- Sensibiliser l'ensemble de l'équipe organisatrice aux gestes éco-responsables.
- Désigner un responsable « développement durable » pour l'événement.

#### Communiquer sur les actions

- Incitez la presse à relayer l'information sur les engagements et la démarche entreprise et ainsi fournir des précisions sur les actions majeures.
- Indiquer sur les documents de communication le fait que l'événement s'inscrit dans une démarche éco-responsable.

#### Sensibiliser lors de l'événement

- Réaliser des animations à destination du public sur des thèmes liés au développement durable : organiser des jeux, renseigner le public à travers la mise en place de stands, proposer des animations diverses (expositions, jeux, concours...).
- Inviter les associations et acteurs locaux à tenir un stand en rapport avec la démarche éco-responsable.

## 6. Engager une politique d'achat et de choix d'équipements responsable

Le territoire est riche de producteurs locaux et d'initiatives en faveur de l'agriculture biologique. Il est primordial de valoriser cette diversité en proposant des produits artisanaux et issus des circuits courts. Le choix des produits ou des prestations est important pour réduire l'impact global de l'événement et participe également à changer les pratiques des fournisseurs.

### Niveau 1 d'engagement :

- ✓ Privilégier des produits de saison et issus de la production locale.
- ✓ Se mettre en lien avec des acteurs du territoire pour favoriser le prêt ou la location avant d'acheter.

### Autres actions possibles :

#### Bien choisir les équipements

- Privilégier l'utilisation de matériaux et d'objets de récupération et/ou réutilisables.
- Préférer louer ou emprunter plutôt qu'acheter.
- Décorer et mettre en place le site avec des matériaux de récupération, réutilisables et par la suite recyclables.
- Choisir les partenaires et prestataires selon des critères environnementaux (dans le cas des marchés publics).

#### Consommer responsable !

- Choisir des produits issus des circuits courts, en privilégiant ceux issus de l'agriculture biologique ou labellisés.
- Choisir des produits de saison.
- Mettre en place un partenariat anti gaspillage alimentaire ou organiser une redistribution des produits comestibles non consommés.
- Favoriser l'achat d'objets promotionnels respectueux de l'environnement (privilégier la qualité à la quantité, choisir des cadeaux utiles, en matériaux recyclés, locaux ...)

### Informations pratiques :

Consulter sur le site de l'ADEME les labels environnementaux existants :

<https://www.ademe.fr/labels-environnementaux>

Par exemple, le label NF Environnement et l'Ecolabel européen garantissent que les impacts du produit et/ou du service sur l'environnement ont été minimisés tout en maintenant son niveau.

Le label FSC garantit que le produit est issu de forêts exploitées de façon responsable.



Le Pôle ressourcerie du Chablais, la R'mize, est un lieu dédié au ré-emploi et aux valeurs éco-responsables, avec une Boutique, une Fabrique et un Tiers-lieu : <https://www.larmize.com/>

Est présenté, en annexe, le calendrier des fruits et légumes de saison.

## 7. Rendre la manifestation accessible et encourager la solidarité

L'organisation d'une manifestation éco-responsable ne peut se faire sans la prise en compte des principes de solidarité et de citoyenneté. Le volet social est le 3<sup>ème</sup> pilier du développement durable. En mettant en place des actions allant dans ce sens, la manifestation s'inscrit dans la lutte contre l'exclusion sociale.

### Niveau 1 d'engagement :

- ✓ Rendre le lieu de l'événement accessible à tous.
- ✓ Mobiliser les partenaires locaux et les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

### Autres actions possibles :

#### Privilégier les actions sociales et intergénérationnelles

- Favoriser les rencontres intergénérationnelles, la mixité sociale.
- Mobiliser les partenaires et les prestataires travaillant pour une mixité sociale, intergénérationnelle et/ou avec des personnes en situation de handicap.
- Agir en faveur de l'engagement des jeunes.
- Favoriser la parité homme-femme au sein de l'équipe organisatrice.

#### Prendre en compte l'accessibilité des personnes en situation de handicap

- Prévoir suffisamment de stationnement accessible à proximité ou réserver des places de parking pour les personnes en situation de handicap.
- Prévoir des sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite (lorsque des sanitaires sont prévus).
- Indiquer des moyens de transport adaptés aux personnes en situation de handicap.
- Privilégier des animations adaptées au public en situation de handicap et rendre cette offre visible dans les supports d'information.

### Informations pratiques :

La mise à disposition d'une chaise à proximité du guichet d'accueil participe à la qualité et au confort d'accueil des personnes à grande « fatigabilité ».

## 8. Réaliser un premier bilan de la démarche événementielle responsable

L'impact d'un événement est souvent compliqué à évaluer. Pour autant, il est possible de réaliser un premier bilan qui permettra d'avoir une base de travail pour faciliter la mise en œuvre d'actions vertueuses sur d'autres manifestations. De plus, ces actions peuvent être valorisées en communiquant et en informant le grand public des dispositions prises.

### Niveau 1 d'engagement :

- ✓ **Retourner au service municipal de Thonon-les-Bains le présent guide d'accompagnement en ayant coché, dans chacune des 8 thématiques, les « autres actions possibles » qui ont été réalisées dans le cadre de la manifestation.**

### Autres actions possibles :

#### Faire le bilan des actions

- Réaliser un bilan des actions mises en œuvre, y faire figurer les difficultés rencontrées et les actions qui n'ont pas abouti.
- Communiquer les résultats de ce bilan.
- Organiser un débriefing pour dégager des pistes d'amélioration pour les prochaines éditions.

#### Réaliser une enquête auprès du public

- Evaluer l'impact de la démarche sur le public et l'efficacité de la communication.
- Après ou pendant l'événement, demander aux participants des améliorations possibles (boîte à idées, sondage)

### Informations pratiques :

L'outil ADERE (l'Auto Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Événements) de l'ADEME permet de connaître et d'évaluer l'impact sur l'environnement d'un événement.

Il est accessible sur le site <https://evenementresponsable.ademe.fr/>

Cet outil d'accompagnement se base sur un questionnaire pour établir un bilan.

Sont présentées ci-après des questions type pouvant aider à réaliser son bilan.

COMMUNICATION IMPRIMEE	OUI	NON	COMMENTAIRE
Avez-vous optimisé le grammage de vos documents ?			
Choisissez-vous un imprimeur qui adopte une démarche responsable vis-à-vis de l'environnement (certification ISO 14001, marque Imprim'Vert) ?			
Êtes-vous dans une démarche de réduction au strict minimum des supports grand format (bâche, kakémono...), sont-ils intemporels (sans date et pérenne) et stockables ?			
Les objets promotionnels sont-ils indispensables à votre communication ?			
COMMUNICATION NUMERIQUE	OUI	NON	COMMENTAIRE
Le pôle informatique est-il impliqué dans une démarche de numérique responsable et formé à cette thématique ?			

Dans le cas où vous utilisez de la vidéo, vos outils logiciels permettent-ils de diminuer la quantité de bande passante (mode basse définition, flux vidéo coupé...) ?			
Allongez-vous la durée de vie de vos matériels en les achetant d'occasion ou en les réparant, les améliorant ou encore en appliquant les bonnes pratiques d'usage et de maintenance de vos logiciels ?			
Faites-vous un usage le plus raisonné possible de vos actions de communication numérique (post sur les réseaux sociaux, diffusion de vidéos...) ?			
Stockez-vous les ressources (présentations, vidéos...) sur une plateforme d'échange temporaire ?			
<b>DEPLACEMENTS</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>COMMENTAIRE</b>
Avez-vous largement communiqué et informé sur l'utilisation des transports en commun pour se rendre sur le lieu de l'événement ?			
Avez-vous mis en place un dispositif dédié au covoiturage pour les participants (plateforme, groupe d'échange...) ?			
Le lieu de l'événement est-il facilement accessible en vélo ?			
L'usage du train est-il encouragé pour les trajets moyens ?			
Si vous utilisez des véhicules à moteur pour l'organisation et la logistique, ont-ils été choisis avec un critère de faible émission de gaz à effet de serre ?			
Les informations sur les différents modes de déplacements pour se rendre sur le lieu de l'événement sont-elles affichées et facilement accessibles ?			
Le montage de l'événement a-t-il été réfléchi pour optimiser les déplacements ?			
Des bornes de recharge sont-elles à disposition sur le site de l'événement ?			
Y a-t-il une personne référente « Navettes & Transports Collectifs » pour promouvoir les bons comportements ?			
Allez-vous réaliser le bilan environnemental de ce volet « Transports » pour votre événement ?			
<b>LIEN, TECHNIQUE ET SCENOGRAPHIE</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>COMMENTAIRE</b>
Devez-vous installer des espaces d'accueil du public supplémentaires, impliquant du transport ou de la création de structures ?			
Avez-vous formé les équipes internes et externes de production à l'éco-conception de l'événement ?			
Avez-vous besoin d'installer du matériel d'éclairage complémentaire ?			
Devez-vous installer une signalétique en plus de celle du lieu (informations, issues de secours, sanitaires...) ?			
Utilisez-vous des matériaux ou objets recyclables, recyclés ou réutilisables ?			
Avez-vous éco-conçu les stands, décors, aménagements et la signalétique (mutualisation des supports, matériaux naturels ou recyclés, etc.) ?			
Vous êtes-vous assuré que le site ne fait pas l'objet de protection particulière (Natura2000, ZNIEFF, etc.) en vous renseignant via des outils comme géoportail ?			
Un responsable de la démarche éco-conception a-t-il été nommé dans l'équipe de production et / ou l'organisation ?			

Avez-vous prévu la remise en l'état du lieu à l'issue de l'événement ?			
Allez-vous identifier les marges de progrès et d'amélioration pour votre prochaine manifestation ?			
<b>MOBILISATION</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>COMMENTAIRE</b>
Avez-vous formé vos équipes aux enjeux de la transition écologique ?			
Des panneaux d'information (ou stand...) sont-ils prévus pour expliquer les dispositifs mis en place et inciter à les utiliser (covoiturage, offre végétarienne, gobelets, tri...) ?			
Allez-vous identifier les marges de progrès et d'amélioration pour votre prochaine manifestation ?			
Les arguments environnementaux que vous utilisez pour promouvoir votre démarche sont-ils bien justifiés (afin d'éviter le "greenwashing") ?			
Allez-vous verser une compensation carbone en fonction des impacts n'ayant pu être évités ?			
<b>ALIMENTATION</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>COMMENTAIRE</b>
Les denrées consommées sont-elles d'origine locale (dans un rayon de 100 km) ?			
Les fruits et légumes proposés sont-ils de saison ?			
Proposez-vous des plats végétariens / végétaliens à vos participants ?			
Les produits importés (café, chocolat, thé) sont-ils labellisés ou équitables ?			
La vaisselle utilisée par les organisateurs et les participants est-elle réutilisable ?			
Avez-vous mis en place une démarche de gobelets réutilisables (consigne, prêt...) ?			
Vous êtes-vous assuré que chaque flux de déchet sera collecté et envoyé dans les bonnes filières ?			
Un espace compostage est-il prévu sur le site ou avez-vous prévu d'utiliser un centre de compostage à proximité du site ?			
Les denrées non périssables et non consommées seront-elles reprises par les fournisseurs ou données à une association, banque alimentaire, etc... ?			
Allez-vous identifier les marges de progrès et d'amélioration sur la partie 'Alimentation' pour votre prochaine manifestation ?			
<b>SOLIDARITE</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>COMMENTAIRE</b>
Favorisez-vous la parité parmi vos intervenants / équipe de l'organisation de l'événement ?			
Quantifiez-vous la part des achats réalisés auprès de prestataires et fournisseurs locaux ?			
Avez-vous demandé lors de l'inscription des participants s'ils avaient des besoins en matière d'accessibilité ?			
Avez-vous vérifié que les mesures mises en place ont facilité la venue effective de personnes en situation de handicap ?			



## 9. Annexes

### 1. 8 conseils de l'Adere pour un événement responsable



## 8 CONSEILS DE L'ADERE POUR VOTRE ÉVÉNEMENT



### ALIMENTATION

#### Une restauration plus durable pour vos équipes, participants et publics

Que vous proposiez un service de restauration en direct ou fassiez appel à un tiers, l'alimentation est un volet essentiel à prendre en compte dans l'écoconception de votre événement. Les pistes sont nombreuses : proposez des menus locaux et de saison, gérez les quantités pour limiter le gaspillage alimentaire, privilégiez les ustensiles et la vaisselle réutilisables et évitez les plastiques à usage unique. Il est facile d'adopter ces bonnes pratiques sans renoncer à la saveur et à la gourmandise des menus !



### COMMUNICATION NUMÉRIQUE

#### Communication numérique, des impacts environnementaux bien réels

Dématérialiser votre communication n'est pas synonyme de zéro déchet. Très consommateur en ressources et en énergie, le numérique génère en effet de nombreux impacts. La sobriété numérique représente alors un enjeu capital pour les professionnels de la communication et de l'événementiel : il est essentiel de repenser les usages du numérique pour réduire ses empreintes écologiques en amont, pendant et après l'événement. En écoconcevant vos services numériques dont leur hébergement (site web, vidéo, e-mailing, publicités digitales...), en rendant vos contenus numériques plus accessibles, en respectant la vie privée des utilisateurs...



### HÉBERGEMENT

#### Héberger en durable

Si vous devez héberger temporairement vos équipes, participants ou même vos publics, plutôt que de créer des structures temporaires, favoriser un hébergement existant à proximité du lieu de l'événement et porteur d'un label environnemental.



### SOLIDARITÉ

#### Un événement écologique et solidaire !

La transition écologique est bel et bien une transition solidaire. Veillez à impliquer la population de votre territoire dans vos équipes d'organisation d'événement comme dans vos publics ! Offrez à vos événements une dimension solidaire, luttant contre toutes formes d'exclusion.



### COMMUNICATION IMPRIMÉE

#### Imprimer ses supports de communication avec bon sens

Programmes, affiches, signalétiques, sont souvent indissociables de l'organisation d'un événement. Pour limiter la logique du "tout papier" et éviter les impacts liés à l'impression, évaluez les quantités nécessaires en amont de l'événement, privilégiez les supports réutilisables et non datés pour allonger leur durée de vie et faites appel à un imprimeur écoresponsable pour vous accompagner dans le choix du papier et des encres pour la fabrication de vos supports. Pensez également à optimiser le format et le graphisme de vos supports.



### LIEUX, TECHNIQUE, SCÉNOGRAPHIE

#### Un lieu et une scénographie qui impressionnent durablement

Le choix d'un lieu, sa sonorisation, son éclairage, ou encore la scénographie sont autant de points qui participent à la réussite de votre événement. Optez pour un lieu facilement accessible, qui s'inscrit dans une démarche responsable (pour la gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets). Privilégiez du matériel, des équipements et un stand écoconçu. Pensez à louer ou à réutiliser pour réduire efficacement les impacts liés à vos stands et à votre matériel.



### DEPLACEMENT

#### Des modes plus doux pour se déplacer, émettant le moins de gaz à effet de serre possible

Les transports et déplacements sont la source la plus importante d'impacts environnementaux d'un événement, il est donc essentiel de les limiter et de les optimiser. L'offre de modes de déplacement se diversifie : transports en commun, en vélo, déplacement à pied ou en véhicule électrique... Les alternatives existent : encouragez-les auprès de vos publics !



### MOBILISATION

#### Profiter de la portée de votre événement pour mobiliser en faveur de la transition écologique

Si les enjeux de l'événementiel responsable sont d'améliorer les performances environnementales de vos manifestations, il est tout aussi intéressant d'y voir une opportunité pour inciter et sensibiliser vos publics à adopter des comportements plus responsables en lien avec la transition écologique.



## 2. Le calendrier des fruits et légumes de saison

**PRÉFÉRONS LES PRODUITS DE SAISON !**

*L'alimentation est le premier poste d'émission de gaz à effet de serre, en France, devant les transports et le logement. Or, c'est un domaine dans lequel chacun dispose d'une capacité d'action. Il existe de nombreuses solutions simples et concrètes pour limiter ces émissions, responsables du changement climatique. Consommer des fruits et légumes de saison est un excellent moyen de concilier plaisir, santé et climat.*

**PLAISIR, SANTÉ ET CLIMAT : LA SOLUTION EST DANS L'ASSIETTE !**

FONDATION GOODPLANET

**JANVIER**

- Betterave
- Carotte
- Céleri
- Champignon de Paris
- Chou
- Chou de Bruxelles
- Chou-fleur
- Courge
- Cresson
- Endive
- Epinard
- Mâche
- Navet
- Oignon
- Panais
- Poireau
- Patiron
- Salsifis
- Topinambour
- Citron
- Clémentine
- Kiwi
- Mandarine
- Orange
- Pomme

**FÉVRIER**

- Betterave
- Carotte
- Céleri
- Champignon de Paris
- Chou
- Chou de Bruxelles
- Chou-fleur
- Cresson
- Endive
- Epinard
- Navet
- Oignon
- Panais
- Poireau
- Patiron
- Salsifis
- Topinambour
- Citron
- Clémentine
- Kiwi
- Mandarine
- Orange
- Pomme

**MARS**

- Betterave
- Céleri
- Champignon de Paris
- Chou
- Chou de Bruxelles
- Chou-fleur
- Cresson
- Endive
- Epinard
- Navet
- Oignon
- Panais
- Poireau
- Patiron
- Salsifis
- Topinambour
- Citron
- Clémentine
- Kiwi
- Mandarine
- Orange
- Pomme

**AVRIL**

- Asperge
- Champignon de Paris
- Cresson
- Endive
- Epinard
- Fenouil
- Navet
- Oignon
- Poireau
- Radis
- Pamplemousse
- Pomme
- Rhubarbe
- Kiwi
- Orange
- Pamplemousse
- Cresson
- Endive
- Poire
- Pomme

**MAI**

- Artichaut
- Asperge
- Champignon de Paris
- Concombre
- Courgette
- Cresson
- Epinard
- Laitue
- Navet
- Petit pois
- Radis
- Fraise
- Pamplemousse
- Rhubarbe

**JUIN**

- Artichaut
- Asperge
- Aubergine
- Blette
- Champignon de Paris
- Concombre
- Courgette
- Fenouil
- Haricot Vert
- Laitue
- Petit pois
- Poivron
- Radis
- Tomate
- Abricot
- Cassis
- Cerise
- Fraise
- Framboise
- Groseille
- Melon
- Pamplemousse
- Rhubarbe

**PRÉFÉRONS LES PRODUITS DE SAISON !**

*Une tomate produite localement, mais sous une serre chauffée, génère environ 7 fois plus de gaz à effet de serre, que la même tomate produite à la bonne saison. Or, nous sommes environ 75% de Français à déclarer consommer des tomates en hiver. De même pour les fraises, 1 kg consommé en hiver nécessite 25 fois plus de pétrole pour son transport que la même quantité produite en saison et localement. Bénéfiques pour le climat et la santé, les fruits et légumes de saison sont également meilleurs au goût.*

**PLAISIR, SANTÉ ET CLIMAT : LA SOLUTION EST DANS L'ASSIETTE !**

FONDATION GOODPLANET

**JUILLET**

- Ail
- Artichaut
- Aubergine
- Blette
- Champignon de Paris
- Concombre
- Courgette
- Fenouil
- Haricot vert
- Laitue
- Maïs
- Petit pois
- Poivron
- Tomate
- Abricot
- Cassis
- Cerise
- Figue
- Framboise
- Groseille
- Melon
- Myrtille
- Nectarine
- Prune

**AOÛT**

- Ail
- Artichaut
- Aubergine
- Blette
- Champignon de Paris
- Concombre
- Courgette
- Fenouil
- Haricot vert
- Laitue
- Maïs
- Poivron
- Tomate
- Abricot
- Cassis
- Figue
- Framboise
- Groseille
- Melon
- Mirabelle
- Myrtille
- Nectarine
- Poire
- Pomme
- Prune
- Quetsche

**SEPTEMBRE**

- Ail
- Artichaut
- Aubergine
- Blette
- Brocoli
- Carotte
- Chou-fleur
- Champignon de Paris
- Concombre
- Courge
- Courgette
- Cresson
- Epinard
- Fenouil
- Haricot vert
- Laitue
- Maïs
- Oignon
- Poireau
- Patiron
- Tomate
- Figue
- Melon
- Mirabelle
- Mûre
- Myrtille
- Noisette
- Noix
- Poire
- Pomme
- Prune
- Quetsche
- Raisin
- Reine Claude

**OCTOBRE**

- Ail
- Betterave
- Blette
- Brocoli
- Carotte
- Céleri
- Champignon de Paris
- Chou
- Chou de Bruxelles
- Chou-fleur
- Concombre
- Courge
- Courgette
- Cresson
- Endive
- Epinard
- Fenouil
- Haricot vert
- Laitue
- Maïs
- Oignon
- Poireau
- Patiron
- Tomate
- Figue
- Melon
- Mirabelle
- Mûre
- Myrtille
- Noisette
- Noix
- Poire
- Pomme
- Prune
- Quetsche
- Raisin
- Reine Claude

**NOVEMBRE**

- Ail
- Betterave
- Brocoli
- Carotte
- Céleri
- Champignon de Paris
- Chou
- Chou de Bruxelles
- Chou-fleur
- Courge
- Courgette
- Cresson
- Endive
- Epinard
- Fenouil
- Haricot vert
- Laitue
- Maïs
- Oignon
- Poireau
- Patiron
- Tomate
- Figue
- Melon
- Mirabelle
- Mûre
- Myrtille
- Noisette
- Noix
- Poire
- Pomme
- Prune
- Quetsche
- Raisin
- Reine Claude

**DÉCEMBRE**

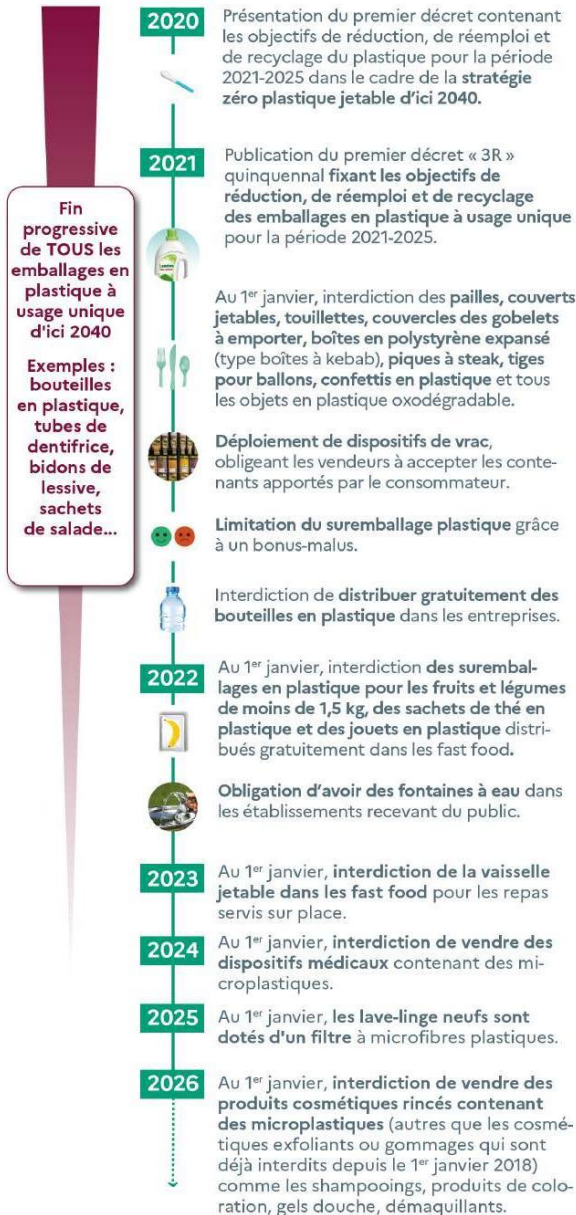
- Ail
- Betterave
- Carotte
- Céleri
- Champignon de Paris
- Chou
- Chou de Bruxelles
- Chou-fleur
- Courge
- Courgette
- Cresson
- Endive
- Epinard
- Mâche
- Navet
- Oignon
- Panais
- Poireau
- Patiron
- Salsifis
- Topinambour
- Citron
- Clémentine
- Kiwi
- Mandarine
- Orange
- Poire
- Pomme

### 3. Des dates clefs pour sortir du plastique à usage unique

<https://www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage-economie-circulaire>



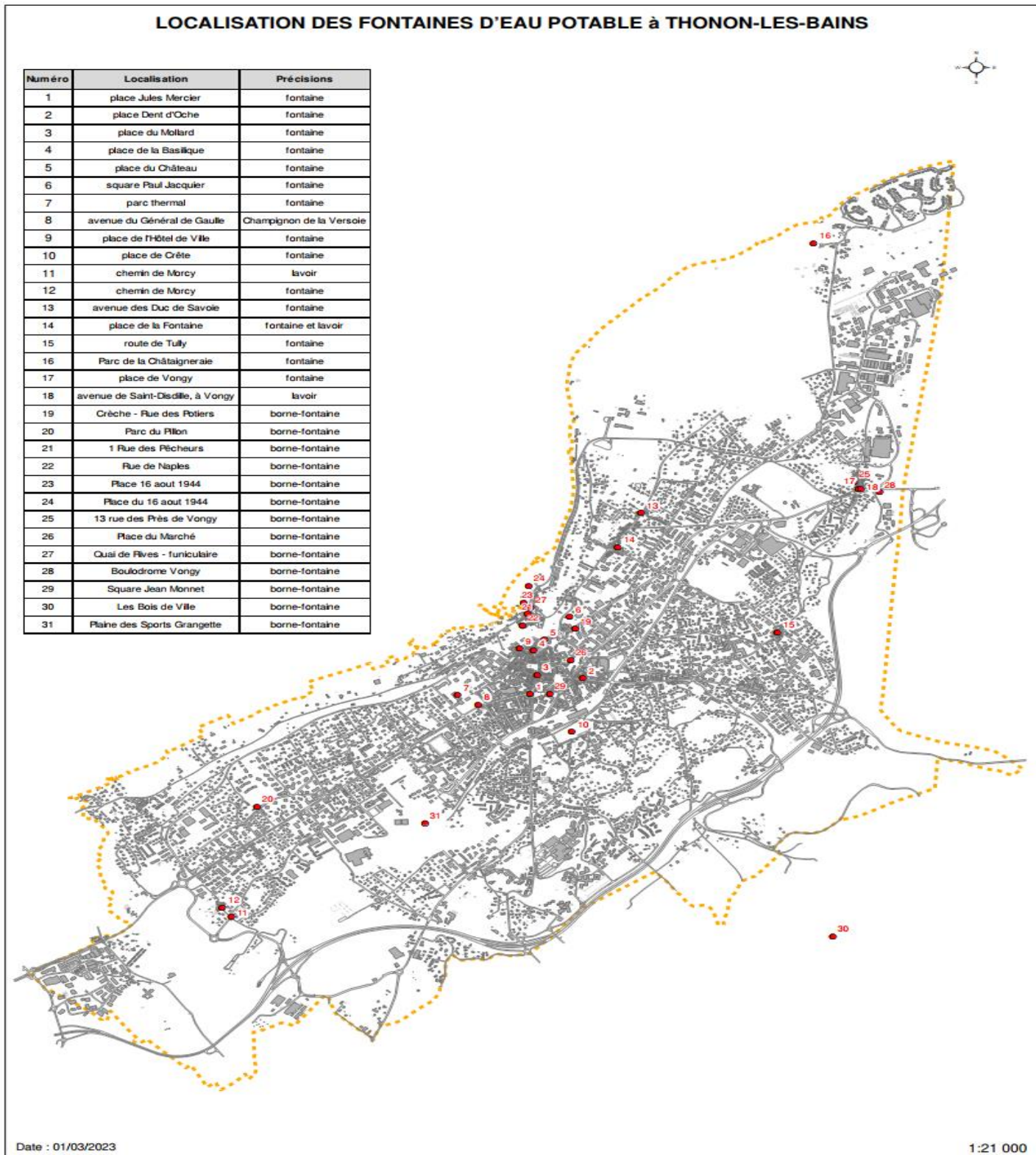
## SORTIR DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE



ecologie.gouv.fr



4. La cartographie des fontaines publiques d'eau potable à Thonon-les-Bains



5. La cartographie des toilettes publiques à Thonon-les-Bains

